



CONCERTATION PRATIQUES INCLUSIVES

De quoi s'agit-il ?



La concertation "pratiques inclusives" est un espace de rencontre dont le but final est d'améliorer l'accès aux services de santé et du social, avec une attention particulière pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Pour atteindre cet objectif, les acteurs bruxellois concernés se rencontrent pour partager leurs expériences et travailler ensemble sur l'abaissement du seuil d'accès aux services.

Des pratiques inclusives, c'est quoi ?



Il s'agit de l'ensemble des pratiques qui assurent une accessibilité élargie des services aux publics vulnérables, quels que soient le niveau, la ligne ou le secteur. Ces pratiques comprennent par exemple des horaires d'accès étendus, des plages sans rendez-vous, des temps de consultation allongés, un soutien à l'accès aux droits, de l'outreaching...

Pour quels objectifs ?



- Rassembler les constats et collectiviser les réflexions,
- Partager des ressources et bonnes pratiques,
- Identifier les blocages et mettre en évidence des pistes de solutions opérationnelles pour y remédier,
- Favoriser la pérennisation structurelle des solutions opérationnelles et des bonnes pratiques,
- Diffuser aux acteurs concernés les constats de blocages persistants ainsi que les solutions qui émergent,
- Centraliser les actualités des acteurs concernant l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Caractéristiques



- Se réunit 4 fois par an
- Sur base d'une méthodologie participative
- Met au travail les participants qui se penchent sur une (ou plusieurs) thématique(s) à chaque concertation, en s'appuyant sur un outil qui varie à chaque rencontre (vignette clinique, témoignages, étude...)
- Selon la thématique à aborder, un GT d'acteurs experts est invité à préparer la concertation garant de l'esprit de la concertation : co-construction de solutions communes, thématique qui concerne les différents acteurs, etc.
- Chaque concertation est clôturée sur une synthèse des constats de blocages persistants et l'ensemble des solutions ou pistes de solutions.

Rôles des participants à la Concertation Pratiques Inclusives ?



- Les acteurs social-santé bruxellois susceptibles d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de vulnérabilité (acteurs bas-seuil, 1^{ère} ligne, hôpital, services sociaux, représentants des usagers...).
- Les participants adhèrent aux objectifs de la concertation.
- Tous les acteurs participants s'engagent à y transmettre leur expertise dans une volonté d'abaisser le seuil d'accès aux services.

Rôle de Brusano



- Brusano
- Organise et modère la concertation,
 - Coordonne le groupe de travail,
 - Veille au respect de la vision et du cadre de la concertation.

+32 2 880 29 80

helpdesk@brusano.brussels

www.brusano.brussels

